

**Message du Conseil communal au Conseil général
du 14 septembre 2021****Octroi d'un crédit de travaux de CHF 375'000.00 TTC pour la réfection de la
superstructure de la rue de Forel à Estavayer-le-Lac**

1. Introduction

La rue de Forel, à Estavayer-le-Lac, dont la dernière réfection a été exécutée en 2000, présente une forte pente avec des véhicules l'empruntant dans le sens de la descente. En raison d'une charge de trafic très importante sur cette rue, la chaussée s'est passablement dégradée. Elle présente en effet des affaissements, et des pavés se déchaussent, engendrant des problèmes de sécurité, en particulier pour les piétons et les vélos.

Lors des travaux de réfection de la Grand-Rue, qui auront lieu pendant l'automne-hiver 2021/2022, la rue de Forel sera fermée à la circulation. Le Conseil communal a estimé alors qu'il était opportun de profiter de cette situation pour réaliser les travaux concernés par le présent message.

2. Description des travaux

Les travaux consistent en la réfection du coffre de la route sur une longueur de 135 m environ et sur une surface d'environ 600 m². Le pavage sera refait à neuf avec des pavés identiques à ceux posés sur la Grand-Rue et la rue de l'Hôtel de Ville. Les zones actuellement couvertes en galets seront maintenues en l'état. L'ensemble des grilles de route sera reposé et ajusté. Les potelets et bornes seront maintenus à leur position actuelle et le gabarit de la route ne sera pas modifié.

3. Devis

Le devis estimatif des travaux projetés, établi par le Service communal de l'environnement sur la base de pré-offres d'entreprises, est le suivant :

Travaux en régie	CHF	21'000.00	HT
Installations de chantier	CHF	9'000.00	HT
Démolitions et démontages	CHF	19'000.00	HT
Aménagements extérieurs	CHF	8'000.00	HT
Fouilles et terrassements	CHF	18'000.00	HT
Couche de fondation	CHF	50'000.00	HT
Pavages et bordures	CHF	172'000.00	HT
Grilles, évacuation des eaux	CHF	10'000.00	HT
Travaux de génie civil	CHF		307'000.00 HT
Ingénieur civil	CHF	5'000.00	HT
Géomètre	CHF	4'000.00	HT
Honoraires et frais	CHF		9'000.00 HT
Divers et imprévus 10 %	CHF		32'000.00 HT
Total HT	CHF		348'000.00 HT
TVA 7.7 %	CHF	26'796.00	
TOTAL TTC arrondi	CHF		375'000.00 TTC

4. Financement

Le montant de CHF 375'000.00 TTC sera financé par les liquidités courantes ou l'emprunt, le cas échéant, au meilleur taux du marché. L'investissement net sera amorti sur une période d'utilisation d'environ 40 ans, soit 2.50 % par année.

L'amortissement annuel d'environ CHF 9'375.00 sera imputé dans la rubrique 620 (routes communales et génie civil). Les intérêts découlant d'un éventuel emprunt, pouvant actuellement raisonnablement être calculés à 2 %, seraient comptabilisés dans la rubrique 940 (intérêts et amortissements).

Cette réfection de route n'engendrera pas de frais d'exploitation supplémentaires car il s'agit de la réfection d'une route et non d'une construction nouvelle.

5. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir accepter l'octroi d'un crédit de travaux de CHF 375'000.00 TTC pour la réfection de la superstructure de la rue de Forel à Estavayer-le-Lac.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 16 août 2021.


Eric Chassot
Syndic




Lionel Conus
Secrétaire général

Conseiller communal responsable : Joseph Borcard, Dicastère de l'environnement et de l'énergie

Annexe : Plan de situation

